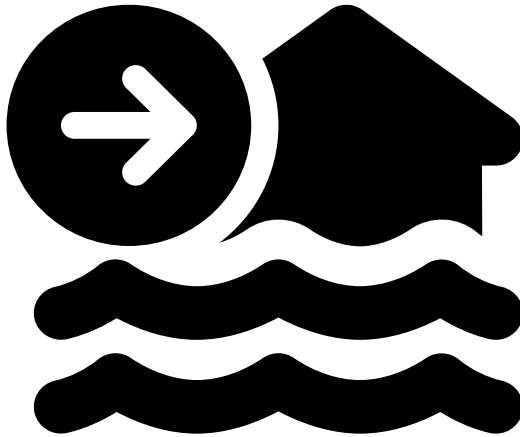


D I C R I M

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs



Les bons réflexes à adopter

Ce document vous informe sur les dangers potentiels et sur la conduite à tenir en cas d'alerte : conservez-le.

LE MOT DU MAIRE

Chères Servonnaises, chers Servonnais,



La Ville de Servon-sur-Vilaine, comme tout autre territoire, est susceptible de subir des risques majeurs, naturels, technologiques ou sanitaires.




Ce Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) se veut simple et pratique pour vous informer sur la nature des risques potentiels. Il vous présente les mesures prévues pour alerter, protéger, et les conduites à tenir en cas d'alerte. Il vous propose également quelques bons réflexes pour anticiper et limiter les effets de ces risques. La prévention et la sécurité étant l'affaire de toutes et tous, je vous invite à en prendre connaissance, le garder. Il pourra vous être utile en cas d'alerte.

Melaine Morin
Maire de Servon-sur-Vilaine

LES RISQUES RECENSÉS A SERVON-SUR-VILAINE




Adaptez votre comportement en fonction du risque

INONDATION 	MOUVEMENT DE TERRAIN 
Les secteurs exposés se situent à : La Bigotière, La Basse-Cour, Le Moulin du Gué, La Croix Texier, La Goronnière, La Vignourie, Pasdavy, La Gambas, La Basse Hamonais.	- Risque moyen : Nord de la commune, à proximité de « Tatoux » - Risque faible : aux abords de la Vilaine
Les bons réflexes AVANT : surélever les meubles, objets et produits polluants ; couper le gaz, l'électricité ; amarrer les cuves (gaz, fioul) ; obturer les entrées possibles d'eau ; faire une réserve d'eau potable et de nourriture PENDANT : monter dans les étages ; ne pas s'engager dans une zone inondée ; évacuer sur ordre seulement (prendre ses papiers d'identité). APRÈS : aérer et désinfecter les pièces ; chauffer dès que possible ; ne rétablir l'électricité que si l'installation est sèche ; s'assurer de la potabilité de l'eau ; engager les démarches auprès de l'assurance si nécessaire.	Les bons réflexes AVANT : s'informer des risques encourus et des consignes de sauvegarde. PENDANT : respecter les consignes des autorités ; évacuer le bâtiment dès les premiers signes et ne pas y retourner ; s'éloigner de la zone dangereuse. APRÈS : ne pas retourner dans le bâtiment sans l'accord des autorités ; faire l'inventaire des dommages et engager les démarches auprès de l'assurance si nécessaire.

CANICULE 	GRAND FROID 	TEMPÊTE, VENT VIOLENT ORAGE 
Les bons réflexes Protéger son habitation contre la chaleur (fermer les volets, créer des courants d'air...) ; S'hydrater régulièrement et continuer de manger normalement ; ne pas sortir pendant les heures les plus chaudes de la journée ; Éviter les activités physiques intensives Être vigilant pour son entourage et prendre des nouvelles	Les bons réflexes Prévoir des vêtements chauds ; Aérer même brièvement votre logement ; Ne pas faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu ; Éviter les déplacements si neige ou verglas (si besoin, prévoir des vêtements chauds)	Les bons réflexes S'abriter dans un bâtiment en dur ; fermer les portes et autres ouvertures ; rentrer ou fixer les objets sensibles aux effets du vent ; éviter les déplacements...

Le CCAS de Servon-sur-Vilaine met à disposition un registre nominatif sur lequel peuvent s'inscrire les personnes âgées de plus de 65 ans ou les personnes en situation de handicap lorsqu'elles sont fragiles, isolées, et qu'elles vivent à leur domicile.

CCAS : 02 99 04 24 48

TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES 	FEU DE FORÊT 	RISQUE SANITAIRE 
Les bons réflexes Si vous êtes témoin d'un accident lors de transport de matières dangereuses, donnez l'alerte en composant le 18 ou le 112, en relevant les numéros apposés sur la plaque orange du véhicule. Selon la nature du risque, évacuer ou confiner. S'il faut confiner, couper la ventilation, calfeutrer les portes et fenêtres.	Les bons réflexes Servon-sur-Vilaine n'est pas identifiée comme sensible aux feux de forêt. Toutefois, en cas de canicule, il convient d'être vigilant notamment dans la forêt de Chevré à La Bouëxière et la forêt départementale de La Corbière.	Les bons réflexes PENDANT : se laver les mains plusieurs fois par jour avec du savon ou du gel hydroalcoolique ; jeter ses mouchoirs dans une poubelle ; en cas de contagion, porter un masque ; contacter le SAMU (15) en cas de symptômes alarmants.









LA DIFFUSION DE L'ALERTE

- Site internet www.ville-servonsurvilaine.fr
- Page Facebook www.facebook.com/Servonsurvilaine.fr
- Panneau lumineux (situé sur le parvis de la mairie)
- Médias locaux dont radios
- Porte-à-porte réalisé par les gendarmes, les pompiers, les élus ou les agents communaux

LES BONS RÉFLEXES

EN CAS D'ALERTE, SUIVEZ SCRUPULEUSEMENT LES CONSIGNES DONNÉES PAR LES AUTORITÉS ET N'ÉVACUEZ QU'APRÈS EN AVOIR REÇU L'ORDRE.

 <p>Écoutez la radio : France Bleu Armorique 103.1</p>	 <p>Prenez avec vous : eau, lampe de poche, médicaments, couverture, papier d'identité</p>	 <p>Ne fumez pas et éteignez toute flamme (cigarette, chaudière...)</p>
 <p>Ne vous déplacez qu'en cas de nécessité absolue ou sur ordre des autorités en cas d'évacuation</p>	 <p>Limitez les appels en cas d'urgence (sur réseau fixe ou mobile) pour ne pas encombrer les lignes</p>	 <p>N'allez pas chercher vos enfants à l'école ou aux activités ; ils y sont en sécurité (consignes strictes en cas d'alerte)</p>

NUMÉROS D'URGENCE

15 SAMU	17 POLICE SECOURS	18 SAPEURS POMPIERS	112 URGENCE EUROPE	114 URGENCE SOURDS MALENTENDANTS
-------------------	--------------------------------	----------------------------------	---------------------------------	--

OÙ VOUS INFORMER ?

- Mairie : 02 99 00 11 85 - ville-servonsurvilaine.fr
- Préfecture : 0 821 80 30 35 - ille-et-vilaine.gouv.fr
- France Bleu Armorique : 103.1 FM
- Météo France : meteofrance.fr
- Inondation : vigicrues.gouv.fr
- Risques majeurs : georisque.gouv.fr